



**Objet : n°2017.028 : Mise à jour du tableau des effectifs**

Par suite d'une convocation en date du 31 mai 2017, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la Communauté de communes du Pays des Ecrins le 7 juin 2017 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
<b>Maurice DUFFOUR</b>	<b>Présent</b>	Francine DARDEN	<i>Absente</i>
Guy HERMITTE Pour le Président empêché, Le 1er vice-Président,	<i>Absent</i>	<b>Thierry BOUCHIE</b>	<b>Présent</b>
<b>Pierre LEROY</b>	<b>Présent</b>	Thyphaine BERTHET BOUTARIC	<i>Absente</i>
Sébastien FINE	<i>Absent</i>	Eric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Catherine VALDENNAIRE	<i>Absent</i>	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix</b>			
Christian LAURENS	<i>Absent</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absent</i>
Bernard LETERRIER	<i>Absent</i>	<b>Dominique MOULIN</b>	<b>Présent</b>
Serge LAURENS	<i>Absent</i>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Max BREMOND	<i>Absent</i>	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix</b>			
<b>Cyrille DRUJON D ASTROS</b>	<b>Présent</b>	Jean Robert RICHARD	<i>Absent</i>
<b>Jean CONREAUX</b>	<b>Présent</b>	Martin FAURE	<i>Absent</i>

\*\*\*

Vu

Le code général des collectivités territoriales ;

La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;

Le tableau des effectifs en place actuellement.

**CONSIDERANT :**

Qu'il appartient au Président de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

La nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2017



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU  
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°9 du : 7 juin 2017

Délibération n° : 2017.028

Page 2 sur 2

Objet : n°2017.028 : Mise à jour du tableau des effectifs

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	6
Nombre de membres présents	6	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		6	
Pour	6	Contre	0
		Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide d'adopter le tableau des effectifs suivant :

Catégorie	Grade	Intitulé du poste	Statut	Quotité	Crée	Etat	Pourvu
A	Attaché principal	Directrice	CDI	35H	1	Ouvert	1
A	Attaché	Chef de projet LEADER	CDI	35H	1	Ouvert	1
A	Attaché	Chargé de mission GIRN	CDI	35H	1	Ouvert	1
A	Attaché	Chargé de mission TEPCV/ENERGIE	CDD	35H	1	Ouvert	1
A	Attaché	Chargé de mission développement	CDD	35H	1	Fermé	
A	Attaché	Chargé de mission BOIS	CDD	35H	1	Ouvert	1
B	Rédacteur	Gestionnaire LEADER	CDD	35H	1	Ouvert	1
B	Rédacteur	Gestionnaire PAYS	CDD	28H	1	Ouvert	1
C	Adjoint administratif	Secrétaire	CDD	28H	1	Fermé	

Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.



Le Président,  
Pierre LEROY